

Côte d'Ivoire :Chronologie de l'Opération des Nations Unies en Cote d'Ivoire (2002 -2013)

2002

19-21 septembre.

Un soulèvement armé contre l'Etat à Abidjan s'étend vers le centre et le nord du pays : les villes de Bouaké et Korhogo passent sous contrôle des insurgés.

22 septembre.

Début du déploiement de la Force Licorne.

17 octobre.

Les insurgés du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) signent un accord de cessation des hostilités. Le Président Laurent Gbagbo l'accepte et demande à la France d'assurer le contrôle du cessez-le-feu. La France envoie des renforts à ce fin (30 octobre)

23 octobre.

Le Président togolais Gnassingbé Eyadema est désigné coordinateur de la médiation entre les parties ivoiriennes par la CEDEAO.

30 octobre.

Début à Lomé des premières négociations directes entre les délégations représentant le Gouvernement et le MPCI. Le 1er novembre le Gouvernement accepte le principe d'une amnistie et d'une réintégration des rebelles dans l'armée.

28 novembre.

Deux nouveaux mouvements rebelles - le Mouvement populaire ivoirien du Grand-Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) s'emparent des villes de Man et Danané dans l'Ouest du pays..

2003

3 janvier.

Début du déploiement d'une force ouest-africaine de paix, la Mission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire (MICECI).

13 janvier

Le représentant du Gouvernement et les chefs du MPIGO et du MJP signent un accord de cessation des hostilités à Lomé.

24 janvier.

Signature d'un accord à Linas-Marcoussis, qui prévoit le maintien au pouvoir du Président Gbagbo et un Gouvernement ouvert à toutes les parties, y compris les trois mouvements rebelles, réunis au sein du mouvement des Forces Nouvelles (FN).

25-26 janvier

Le Président Gbagbo accepte l'accord de paix de Linas-Marcoussis et nomme Seydou Diarra Premier ministre du Gouvernement de Réconciliation nationale.

3 mai

Tous les belligérants concluent un cessez-le-feu.

23 juin.

Début du déploiement de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), établie en vertu de la Résolution 1479 du Conseil de Sécurité.

4 juillet.

La fin des affrontements militaires est officiellement proclamée.

2004

9 janvier.

L'opération DDR [désarmement, démobilisation et réinsertion] des combattants ivoiriens est officiellement lancée.

25 mars.

Répression d'une manifestation interdite de l'opposition à Abidjan. Bilan plus de 120 morts. Les FN et les partis d'opposition se retirent du Gouvernement.

4 avril.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) débute suite à l'approbation de la Résolution 1528 du Conseil de sécurité.

30 juillet.

Un nouvel accord est signé à Accra, au Ghana, pour relancer le mécanisme de l'Accord de Marcoussis. Il prévoit des réformes politiques, notamment sur les conditions d'éligibilité à la présidence, et fixant le début du désarmement pour le 15 octobre au plus tard.

15 octobre.

Echec du lancement du processus de désarmement, les FN exigent d'abord l'adoption des réformes politiques.

4 novembre.

Des avions des forces armées bombardent les positions des FN à Bouaké et à Korhogo.

6 novembre.

Huit soldats français et un civil américain sont tués et une trentaine de personnes blessées dans un cantonnement militaire français à Bouaké lors d'une attaque aérienne menée par les forces gouvernementales ivoiriennes. En représailles, les forces françaises détruisent la plupart de l'aviation

militaire ivoirienne. Cette action est suivie d'accrochages avec l'armée ivoirienne et de violences anti-françaises.

15 novembre.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies prend à l'unanimité la Résolution 1572, interdisant le commerce des armes avec l'une ou l'autre des deux parties belligérantes en Côte d'Ivoire.

2-6 décembre.

Mission de médiation et de paix du Président sud-africain Thabo Mbeki en Côte d'Ivoire qui se traduit par un accord de l'ensemble des parties sur un plan de sortie de crise comportant 4 propositions susceptibles d'accélérer la mise en œuvre des Accords d'Accra-Marcoussis.

6 décembre.

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour la Côte d'Ivoire, Albert Tévoédjrè, démissionne. Sa mission prend fin le 31 janvier 2005.

2005

3 mars.

Le Président du Conseil de sécurité approuve la nomination par Kofi Annan de Pierre Schori comme son Représentant Spécial pour la Côte d'Ivoire.

6 avril.

Signature de l'Accord de Pretoria, qui vient compléter les accords précédents, surtout en matière de désarmement et des élections.

14-16 avril

Reprise des contacts entre les FAFN et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS)

21-24 avril.

Retrait des armes lourdes des lignes de front.

20 juin

Les FANCI se déclarent « prêtes » à commencer le désarmement comme prévu le 27 juin. Les FN réaffirment qu'elles ne commenceront pas à désarmer leurs Combattants à cette date.

29 juin

Rencontre à Pretoria des principaux acteurs de la crise ivoirienne. Elle se solde, par une déclaration conjointe prévoyant des sanctions de l'ONUCI et de l'Union Africaine (UA) contre toute partie qui ferait obstacle au retour de la paix dans le pays.

9 juillet

Signature conjointe d'un chronogramme pour le DDR.

8 août

Arrivée en Côte d'Ivoire du Haut Représentant pour les Elections (HRE), M. Antonio Monteiro.

27 août

Début de l'opération de démantèlement de quatre milices progouvernementales dans l'Ouest du pays.

14 octobre

Le Conseil de sécurité approuve les décisions de l'UA sur la transition politique ivoirienne après le 30 octobre, à savoir le maintien en fonction du Président Gbagbo pour un maximum d'un an et la nomination d'un Premier ministre acceptable par toutes les parties ivoiriennes et aux pouvoirs renforcés.

8 novembre

Tenue à Abidjan de la première réunion ministérielle du Groupe de Travail International (GTI) un organe mandaté par le Conseil de Sécurité, en vertu de sa résolution 1633, à suivre le processus de paix ivoirien.

4 décembre

Charles Konan Banny, gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est désigné Premier ministre suite à des négociations entamées le 16 novembre. La passation de pouvoirs entre le nouveau Premier ministre et son prédécesseur, Seydou Diarra, a lieu le 7 décembre.

2006

15 janvier

Le GTI estime que le mandat des députés, qui a expiré le 16 décembre, « n'a pas à être prolongé ». Sa déclaration déclenche de violentes manifestations du 16 au 20 janvier des « Jeunes Patriotes » un groupe de pression proche du Camp Présidentiel, contre le personnel et les biens de l'ONU.

7 février

Le Conseil de sécurité sanctionne deux leaders des Jeunes Patriotes, Charles Blé Goudé et Eugène Djué ainsi que Fofié Kouakou (commandant de zone des FAFN à Korhogo) pour obstacle au processus de paix.

17 février

Le GTI approuve l'arbitrage du HRE validant la composition du bureau de la CEI, contestée par le FPI.

1er mars

Le Premier ministre Charles Konan Banny réunit à Yamoussoukro, les principaux acteurs politiques qui réaffirment leur volonté de relancer le dialogue militaire et d'œuvrer pour la tenue des élections dans les délais prévus.

8 avril

Réunion des principaux leaders ivoiriens sous les auspices de l'Union africaine : Yamoussoukro II.

18 mai

Début de l'opération pilote des audiences foraines. Des Patriotes tentent de perturber les audiences mais sans violence. L'opération prend fin le 24 mai.

8 juin

Report sine die du lancement du désarmement des belligérants.

15 juin

Reprise des négociations quadripartites.

28 juin

Huit personnes sont mortes dans une attaque par des hommes armés contre Dieuzon, un village dans l'Ouest du pays.

5 juillet

Réunion de Haut Niveau à Yamoussoukro en présence du Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan. Les parties ivoiriennes prennent des engagements fermes pour une sortie de crise.

12-17 juillet

Lancement des audiences foraines (12/7), le FPI s'y oppose (13/7) mais l'opération débute le 14 à Abidjan et le 17 dans d'autres villes.

15 juillet

Mise à sac de la RTI par des membres de la FESCI.

19 juillet

Des centaines de jeunes partisans du FPI érigent des barricades sur les principales artères d'Abidjan pour protester contre la tenue des audiences foraines.

22 juillet

Des affrontements entre Jeunes Patriotes et militants de l'opposition au sujet des audiences foraines font au moins deux morts et 36 blessés à Divo (203 km d'Abidjan). Des affrontements similaires, le 25 à Grand Bassam, se soldent par un mort et six blessés.

26 juillet

Réunion à Abidjan entre Jeunes Patriotes et militants de l'opposition pour « apaiser les tensions et mettre fin aux violences ». Cérémonie de désarmement des miliciens de l'Ouest à Guiglo en présence du Premier Ministre. L'opération est suspendue quelques jours après par le Programme national de DDR (PNDDR).

3 août

Le Gouvernement ivoirien élabore un « guide » pour le processus d'identification.

8 août

Les FN suspendent leur participation au dialogue militaire sur le DDR pour protester contre le changement « des règles du jeu » sur l'identification.

18 août

Plusieurs tonnes de déchets toxiques, provenant d'un navire étranger, sont déversées sur divers sites à Abidjan et dans des zones environnantes.

5 septembre

Réunion à Yamoussoukro des principaux responsables politiques ivoiriens, qui s'engagent à poursuivre le dialogue.

6 septembre

M. Konan Banny annonce la démission du Gouvernement suite à l'affaire du déversement de déchets toxiques.

7 septembre

L'ONUCI annonce la nomination, au poste de Commandant de la force onusienne, du Général de Division Fernand Marcel Amoussou.

20 septembre

Réunion sur la crise ivoirienne tenue en marge de la 61e Assemblée générale des Nations Unies à New-York. Le report des élections, qui devaient avoir lieu avant fin octobre, est confirmé.

25 septembre

Arrivée à Abidjan du Président Mbeki dans le cadre des efforts de l'UA pour trouver un nouveau cadre de sortie de crise.

9 novembre

18 personnes sont inculpées par la justice dans l'affaire des déchets toxiques.

19 décembre

Laurent Gbagbo propose un dialogue direct aux FN.

2007

5 février

Début du dialogue direct entre le Camp Présidentiel et les FN

4 mars

Signature de l'Accord politique de Ouagadougou entre le Camp Présidentiel et les FN

29 mars

Le président Laurent Gbagbo nomme Guillaume Soro au poste de Premier Ministre conformément à l'Accord politique de Ouagadougou. Sa nomination est suivie, le 7 avril, par la formation d'un nouveau gouvernement de transition

13 avril

14e et dernière réunion ministérielle du GTI

16 avril

Début du processus de démantèlement de la zone de confiance, remplacé par une ligne verte comprenant des postes de contrôle de l'ONUCI.

29 juin

Attentat contre l'avion de Guillaume Soro à Bouaké.

30 juillet

Cérémonie des Flammes de la paix à Bouaké, 1ère visite de Laurent Gbagbo en zone FN.

16 mai

Début du démantèlement des groupes d'auto défense à l'Ouest.

18 juin

Visite d'un jour d'une délégation du Conseil de sécurité

29 juin

Attentat manqué contre l'avion de Guillaume Soro à Bouaké.

16 juillet

Création par la résolution 1765 du Conseil de sécurité d'un organe consultatif international chargé d'accompagner les forces politiques ivoiriennes et le Facilitateur dans la mise en œuvre de l'accord de Ouagadougou

30 juillet

Première visite du Président Gbagbo en zone FN

30 juillet

Cérémonie de la "Flamme de la paix" à Bouaké en présence de cinq présidents africains.

15 septembre

Etablissement de la ligne verte suite au démantèlement des derniers postes de contrôle.

25 septembre

Début de la reprise des audiences foraines

29 octobre

Le Conseil de sécurité `ONU reconduit pour un an ses sanctions sur les armes et les diamants à l`égard de la Côte d`Ivoire

20 novembre

Arrivée à Abidjan du nouveau Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU en Côte d'Ivoire, Y. J. Choi, pour prendre fonction à la tête de l'ONUCI

27 novembre

Laurent Gbagbo et Guillaume Soro signent à Ouagadougou un accord fixant la date des élections présidentielle et législatives "au plus tard" à la fin du mois de juin 2008

22 décembre

Début du retrait des Forces de défense et de sécurité (FDS, loyalistes) de Côte d'Ivoire des lignes de fronts.

24 décembre

Relance du processus de désarmement des ex-combattants.

24 décembre

Révolte de soldats des Forces armées des Forces Nouvelles (FAFN à Bouaké.

2008

15 Janvier

Adoption de la résolution 1795 qui confie au Représentant spécial du secrétaire général en Côte d'Ivoire, la certification du processus électoral.

20 janvier

Paris annonce la réduction d'un quart des effectifs de ses troupes en Côte d'Ivoire.

15 mars

L'ONUCI remet officiellement 3 sites de DDR réhabilités au Gouvernement ivoirien

14 avril

Sur proposition de la CEI, le conseil des ministres adopte la date du 30 novembre pour le 1er tour de l'élection présidentielle.

17 avril

Signature de la Convention entre l'Etat ivoirien et la société Sagem chargée de l'identification de la population et du recensement électoral.

23 avril

Visite du Secrétaire général de l'ONU à Abidjan

24 avril

Signature d'un code de bonne conduite par les partis politiques ivoiriens en présence du Chef de l'Etat, Laurent Gbagbo et du Secrétaire- général des Nations unies, Ban ki-Moon.

15 septembre

Lancement des opérations d'identification et de recensement électoral dans sept localités.

2009

12 janvier

Le secrétaire général de l'ONU recommande, dans son rapport trimestriel, la réduction des effectifs de l'ONUCI de l'ordre d'un bataillon.

28 janvier

Le parlement français vote la prolongation de l'intervention française en Côte d'Ivoire.

Octobre

Un rapport de l'Onu s'inquiète du réarmement dans le nord du pays

2010

29 septembre

Le CSNU adopte la résolution 1942 autorisant le renforcement de l'ONUCI en vue des élections.

31 octobre

Premier tour de l'élection présidentielle, attendue depuis 2005. Le président Gbagbo recueille 38 % des suffrages. Son adversaire, Alassane Ouattara obtient 32 % des voix, contre 25,2 % pour l'ancien Président, Henri Konan Bédié. Le taux de participation atteint plus de 83 %.

24 novembre

Le CSNU adopte la résolution 1951 autorisant la prolongation des renforcements et le déploiement de moyens complémentaires en vue du 2nd tour des élections.

28 novembre

Le deuxième tour du scrutin présidentiel oppose Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Le 2 décembre 2010, la Commission électorale indépendante (CEI) proclame la victoire d'Alassane Ouattara avec 54 % des voix contre 46 % pour Laurent Gbagbo. Les observateurs internationaux dénoncent des irrégularités dans certaines régions et Laurent Gbagbo dépose un recours devant le Conseil constitutionnel.

3 décembre

Le Conseil Constitutionnel juge les résultats de la CEI non valables et annonce la victoire de Laurent Gbagbo avec un score de 51,5 %.

4 décembre

Les deux candidats prêtent serment, chacun de leur côté, en tant que Président de la Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo nomme Aké N'Gbo Premier ministre tandis qu'Alassane Ouattara désigne à ce poste Guillaume Soro.

14 décembre

Les proches d'Alassane Ouattara appellent leurs partisans à prendre le contrôle de la télévision d'Etat et du siège du gouvernement. Des heurts violents entre les deux camps font près de 200 morts, selon le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

2 décembre

La force Licorne commence à participer aux patrouilles de l'ONUCI dans Abidjan, les mesures de vigilance sont renforcées.

20 décembre

Le CSNU adopte la résolution 1962 qui exhorte au respect des résultats des élections remportées par M. Ouattara et prolonge le mandat des forces impartiales jusqu'au 30 juin 2011.

23 décembre

L'assemblée générale de l'ONU reconnaît la victoire d'Alassane Ouattara en accordant son agrément aux diplomates proposés par ce dernier.

2011

19 janvier

La résolution 1967 du Conseil de sécurité de l'ONU autorise l'envoi de 2 000 casques bleus supplémentaires dans le cadre de l'ONUCI (Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire). 50 jours après le second tour de l'élection présidentielle, Le président sortant refuse de céder le pouvoir et garde le contrôle des bâtiments administratifs, de la télévision publique et des forces de sécurité. L'administration parallèle d'Alassane Ouattara, reconnu vainqueur par la majeure partie de la communauté internationale, est basée dans un hôtel d'Abidjan, sous protection de l'ONUCI.

31 janvier

Lors d'un sommet à Addis-Abeba, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine décide de confier à un panel de cinq chefs d'Etat représentant toutes les régions africaines, la tâche de résoudre, dans un délai d'un mois, la crise ivoirienne.

Fin janvier

Pour maintenir les mesures de vigilance dans la durée, la réserve opérationnelle embarquée sur le bâtiment Corymbe est débarquée à Abidjan pour renforcer le dispositif de Licorne, les effectifs passent à environ 1 100 hommes

22 février

Des combats opposent les forces de Laurent Gbagbo aux forces pro-Ouattara dans plusieurs quartiers d'Abidjan, dont Abobo.

30 mars

Résolution 1975 du Conseil de sécurité de l'ONU imposant des sanctions ciblées contre Laurent Gbagbo et son entourage, et exigeant son départ immédiat. Les forces pro-Ouattara s'emparent de la capitale politique, Yamoussoukro. Depuis fin 2010, le bilan est de 410 tués.

30 mars

Le CNSU adopte la résolution 1975 condamnant M. Gbagbo de ne pas accepter de solution politique, autorisant l'ONUCI à intervenir pour empêcher l'utilisation d'armes lourdes contre la population civile.

1er avril

La force Licorne commence à accueillir, sur le camp de Port-Bouët, des ressortissants français, étrangers et des civils ivoiriens menacés par les violences dans Abidjan.

2 – 3 avril

Licorne prend le contrôle de l'aéroport d'Abidjan et renforce son dispositif avec des unités des forces françaises déployées au Tchad et au Gabon. La force Licorne compte plus de 1 600 hommes.

4 avril

Licorne conduit des frappes, en soutien de l'ONUCI, sur des armes lourdes des forces de M. Gbagbo. Le lendemain, un cessez-le-feu est annoncé.

6-7 avril

Licorne conduit une opération d'extraction à Abidjan pour récupérer l'ambassadeur du Japon et de ses collaborateurs retenus à la résidence de l'ambassadeur par des éléments armés.

10 avril

Suite aux violations répétées du cessez-le-feu par les forces de M. Gbagbo, l'ONUCI, avec le soutien Licorne, réalise de nouvelles frappes sur des véhicules blindés et armes lourdes.

11 avril

M. Gbagbo est arrêté à sa résidence par les forces ivoiriennes.

16 avril

Les derniers ressortissants accueillis par Licorne quittent le camp de Port-Bouët. Au total, plus de 5 000 personnes ont été accueillies, dont 3 000 ont été évacuées vers des aéroports d'Afrique occidentale.

13 mai

Le CSNU adopte la résolution 1981 prolongeant le mandat des forces impartiales au 31 juillet 2011.

21 mai

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon arrive en Côte d'Ivoire pour assister à l'investiture de Alassane Ouattara comme président de la République en présence de chefs d'Etat africains et du Président français Nicolas Sarkozy.

2 août

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé la nomination de Albert Gérard Koenders, des Pays-Bas, comme son représentant spécial pour la Côte d'Ivoire et chef de l'Opération des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire (ONUCI).

31 Aout

Fin de la mission Choi Young-jin à la tête de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

24 octobre

Arrivée à Abidjan de Bert Koenders à la tête de l'ONUCI.

11 décembre

Participation des forces de l'ONUCI à la sécurisation des législatives en Côte d'Ivoire.

2012

26 janvier

Signature à Paris d'un nouvel accord de « défense et de sécurité » franco-ivoirien, entre les présidents Nicolas Sarkozy de la France et Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire.

26 janvier

Bert Koenders, le Représentant spécial du Secrétaire général en Côte d'Ivoire, en présence s'exprime sur la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité des Nations Unies. Des progrès significatifs avaient été enregistrés avec l'amélioration de la situation sécuritaire, les populations déplacées opéraient progressivement un retour vers le pays, enclenchant la reprise économique.

1^{er} février

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) procède dans la commune d'Abobo (Nord d' Abidjan), à une opération de dépôt volontaire d'armes.

9 février

Le conseil des ministres fixe la date de la tenue des élections législatives partielles en Côte d'Ivoire au 26 février.

16-17 février

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), assure le transport du matériel électoral non sensible (Kits, urnes, isolecteurs) destiné à l'organisation des élections législatives partielles du 26 février 2012.

17 février

Le Représentant Spécial, Bert Koenders procède à la certification partielle des élections législatives du 11 Décembre 2012

26 février

Reprise des élections législatives partielles le 26 février 2012 dans 12 circonscriptions.

28 février

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) assure le transport des procès-verbaux des élections législatives partielles qui se sont déroulées le 26 février 2012 dans 12 circonscriptions, vers la Commission Centrale de la Commission Électorale Indépendante (CEI).

2 mars

Bert Koenders appelle les Ivoiriens au dialogue républicain.

8 mars

Démission du Premier ministre Guillaume Soro avec son gouvernement. Le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara accepte la démission.

13 mars

Nomination d'Ahoussou Kouadio Jeannot, un cadre du PDCI, au poste de Premier ministre. Cette nomination. Formation d'un gouvernement de 36 ministres le même jour.

13 mars

Le Représentant spécial du de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, rencontre le président du Conseil constitutionnel ivoirien, Francis Wodié, afin de faire le bilan des élections législatives.

14 mars

Le Représentant spécial de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, annonce le démarrage d'une enquête sur les violences ayant récemment secoué les municipalités de Bonon et de Facobly, où les résultats des élections partielles ont une fois de plus été annulés. M. Koenders a de nouveau proposé l'aide de l'ONUCI si un nouveau scrutin venait à être organisé dans ces deux localités.

17 mars

Cérémonie de lancement des "Journées de deuil et de purification" au palais de la culture de Treichville par la commission Dialogue, vérité et réconciliation (CDVR). Le président de la CDVR, Charles Konan Banny lance un appel à l'apaisement à l'endroit des acteurs politiques.

21 mars

Le rapport de l'expert indépendant de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, Doudou Diène, est diffusé. Le rapport indique que les violations graves des droits de l'homme commises par les forces armées ivoiriennes auraient été causées par des soldats agissant de leur propre chef et non pas sur ordre du gouvernement.

28 mars

Le Gouvernement adopte en Conseil des Ministres le Plan National de Développement (PND) pour la période 2012-2015.

29 mars

L'ONUCI renforce ses patrouilles terrestres et aériennes à la frontière ivoiro-malienne suite au coup d'État au Mali.

4 avril

L'actuelle procureure adjointe et future procureure de la CPI, Fatou Bensouda, effectue une courte visite en Côte d'Ivoire.

15 avril

Visite en Côte d'Ivoire du Secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous.

21-24 avril

Visite d'Etat du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, à l'ouest dans le district des Montagnes, une zone fortement meurtrie par dix ans de crise militaro-politique.

25 avril

Ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale à Yamoussoukro.

25 avril

Attaque d'hommes armés contre le village de Sakré, dans le sud-ouest, près de la frontière avec le Liberia: sept morts.

27 -28 avril

Tenue du dialogue républicain à Grand-Bassam, un conclave destiné à relancer le dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition, en vue d'accélérer la réconciliation après la crise politique postélectorale de 2010-2011. Le FPI (Parti de l'ex-président Laurent Gbagbo) n'a pas signé le communiqué final.

4 mai

Arrivée du nouveau commandant de la force militaire de l'ONUCI, le général pakistanais Muhammad Iqbal Asi. Il remplace dans ses fonctions le général togolais Gnakoudé Béréna, qui avait pris le commandement de la force militaire de l'ONUCI en 2011.

7 mai

L'ONUCI se déclare préoccupée par l'évasion de près de 12 000 détenus de 22 maisons d'arrêt et de correction lors de la crise post électorale de 2010-2011, ainsi que par l'impact que le conflit a eu sur le fonctionnement du système judiciaire.

20 mai

Une délégation composée de représentants des 15 membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (Onu) entame une visite de

travail de trois jours Côte d'Ivoire afin d'évaluer les progrès réalisés dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, du désarmement, de la démobilisation et la réintégration des ex-combattants. Elle fera un point de la situation sécuritaire nationale, surtout à la frontière avec le Liberia.

8 juin

L'ex-ministre de la Défense Lida Kouassi arrêté au Togo et extradé en Côte d'Ivoire, pour activités subversives contre le régime ivoirien depuis Lomé. "C'est une prise importante", a déclaré le Porte-parole du gouvernement, Koné Bruno, quand le FPI considère cette arrestation comme "un rocambolesque enlèvement qui relève d'un banditisme avéré d'Etat".

8 Juin

Sept Casques bleus de nationalité nigérienne et un élément des Force républicaine de Côte d'Ivoire sont tués lors d'une embuscade dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, au sud de la ville de Taï, près de la frontière libérienne lors d'une patrouille dans la zone après avoir eu vent de rumeurs d'attaques imminentes sur des localités de la région.

12 juin

Les autorités ivoiriennes affirment avoir déjoué en mars un complot fomenté par des responsables politiques de l'ancien régime, en exil dans la région, visant à renverser le gouvernement au profit d'un Conseil militaire de transition.

14 juin

Une cérémonie solennelle d'hommage au sept Casques bleus de nationalité nigérienne est organisée au siège de l'ONUCI. La cérémonie est présidée par le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, en présence du Secrétaire général adjoint de l'Onu chargé des Opérations de Maintien de la paix, Hervé Ladsous, du Ministre de l'Enseignement supérieur et du Chef d'état-major de l'armée nigérienne.

20 juin

L'ONUCI s'inquiète du retour de la « violence » dans les discours politiques en Côte d'Ivoire, suite à l'escalade des tensions depuis un an et appelle les différents acteurs politiques à éviter des « excès de langage qui pourraient remettre en cause les acquis démocratiques et la réconciliation nationale.

07 juillet

Réouverture du bureau régional de l'Organisation internationale de la police criminelle-Interpol (OIPC-Interpol) pour l'Afrique de l'Ouest à Abidjan

13 Juillet

L'ONU annonce la destruction d'un lot de 650 armes légères en Côte d'Ivoire. L'ONUCI a mené l'opération au sein de la caserne du bataillon togolais de la force de l'ONU, en coopération avec la Commission Nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (COMNAT-ALPC).

18 juillet

Le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Côte d'Ivoire, Albert Koenders, se rend à New York pour rendre compte de la situation dans le pays devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

20 juillet

Attaque du camp de déplacés de Nahibly, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. L'ONU, la communauté internationale et le gouvernement ivoirien condamnent cette attaque et réclament des enquêtes.

26 juillet

Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité la Résolution 2062 qui proroge le mandat de l'ONUCI et l'autorisation donnée aux forces françaises de soutenir l'ONUCI jusqu'au 31 juillet 2013. La résolution indique que la protection des civils demeure la priorité de l'ONUCI, mais que néanmoins, la mission doit désormais se concentrer davantage sur les activités liées aux programmes DDR et de la réforme du secteur de la sécurité. Le Conseil de sécurité décide également de réduire l'effectif autorisé de la mission à 8 837 militaires, dont 8 645 soldats et officiers et 192 observateurs militaires.

2 aout

L'ONUCI, en collaboration avec l'ONG « Le grenier international », instruit 40 enfants et adolescents aux valeurs de la culture, de la paix et de la citoyenneté dans le village de Korhogo.

05 août

Attaque d'un commissariat et d'un poste de contrôle par des hommes "lourdement armés" à Abidjan.

07 août

Le défilé militaire à l'occasion du 52ème anniversaire de la Côte d'Ivoire est marqué par la première sortie de la Force spéciale créée par le président de la République.

6 aout

L'ONUCI condamne l'attaque perpétrée par un groupe armé non-identifié contre le camp militaire des FRCI d'Akouédo.

08 août

Des inconnus attaquent un poste de contrôle de l'armée à l'entrée de la cité d'Agboville, à 80 km au nord d'Abidjan. Deux militaires blessés.

13 août

L'armée subie une nouvelle attaque contre un poste situé à la frontière avec le Liberia. Six Ivoiriens sont arrêtés au Liberia et détenus dans une zone frontalière.

16 août

Attaque à Dabou contre le camp militaire, le commissariat de police, la gendarmerie et la prison, d'où plusieurs dizaines de détenus s'évadent.

18 août

Arrestation du secrétaire général adjoint du FPI, Alphonse Douaty, pour "atteinte à la sûreté de l'Etat". Il est inculpé le 21 août « d'atteinte à la sûreté de l'Etat ».

18 août

Le groupe cyclone, éditeur des quotidiens ivoiriens « Le Temps » et « LG Infos », est attaqué, vandalisé et incendié dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 août 2012.

18 août

Le siège du FPI, parti de l'ancien Président Laurent Gbagbo, à la Riviera Attoban, dans le quartier de Cocody à Abidjan est attaqué.

26 août

Arrestation du secrétaire général du FPI, Laurent Akoun, à Adzopé (sud, région de la Mé), pour trouble à l'ordre public.

06 septembre

Des soldats revenant d'une patrouille dans le cadre de la sécurisation du plan d'eau lagunaire d'Abidjan sont victimes d'un accident près de la base navale de Locodjoro. Deux marins, trois gendarmes et un policier trouvent la mort.

19 septembre

Les élections législatives partielles dans les circonscriptions de Bonon, Facobly, Koumassi, Bangolo, Issia et de Divo se tiendront le 03 février 2013, annonce le porte-parole du Gouvernement, Bruno Nabagné Koné, à l'issue d'un conseil des ministres.

20-21 septembre

Deux commissariats de police et un poste de gendarmerie sont attaqués à Port-Bouët, quartier du sud d'Abidjan. Plus tard dans la nuit, des incidents violents se déroulent autour du poste de Noé, à la frontière avec le Ghana.

24 septembre

L'Expert indépendant des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme, Doudou Diène, est en Côte d'Ivoire pour sa troisième visite dans le pays.

26 septembre

Élections municipales et régionales couplées fixée au 24 février 2013

03 octobre

Ouverture du premier grand procès des anciens militaires pour les exactions commises durant la crise post électorale.

4 octobre

Arrivée du Sous-secrétaire général à l'État de droit et aux Institutions chargées de la Sécurité au Département des Opérations de Maintien de la Paix de l'ONU, Dmitry Titov pour une visite de travail de cinq jours à Abidjan.

11 octobre

Double cérémonie de Baptême et de Prestation de serment de promotions d'officiers et de sous-officiers de l'Ecole de Gendarmerie d'Abidjan.

14-15 octobre

Une attaque vise la police et la gendarmerie à Bonoua, ville du sud et carrefour vers le Ghana. Dans la nuit, une centrale thermique d'Azito est aussi visée par des tirs et subit des dégâts.

26 octobre

L'ONG Amnesty International révèle que plus de 200 partisans de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo auraient été arrêtés de manière arbitraire et torturés depuis avril 2011, et que certains d'entre eux seraient encore détenus. Ces accusations interviennent au terme d'une mission d'un mois menée par l'ONG dans le pays.

12 novembre

Les agences onusiennes œuvrant en Côte d'Ivoire organisent du 12 au 14 novembre, en collaboration avec les autorités ivoiriennes, un atelier sur les résultats stratégiques du Plan Cadre de l'ONU pour l'aide au développement en faveur de la Côte d'Ivoire (UNDAF), plan qui sera prorogé jusqu'en 2015.

14 novembre

Ouattara dissout le gouvernement Ahoussou. Le Secrétaire général de la Présidence de la République, Amadou Gon Coulibaly, évoque un manque de solidarité au sein de la Coalition au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), suite au rejet d'une loi sur la famille par les groupes parlementaires PDCI et UDPCI à l'Assemblée nationale.

21 novembre

Le ministre des Affaires étrangères sortant, Daniel Kablan Duncan, cadre du PDCI, est nommé Premier ministre, en remplacement d'Ahoussou Kouadio Jeannot.

22 novembre

Formation d'un nouveau gouvernement de 28 membres.

26 novembre

Manœuvres militaires franco-ivoirienne baptisée "Akwaba" dans le cadre d'une coopération entre la France et la Côte d'Ivoire.

27-30 novembre

Visite d'État du Chef de l'État, Alassane Ouattara dans le district du Zanzan au nord-est de la Côte d'Ivoire.

27 novembre

Le Sous-Secrétaire Général des Nations Unies chargé des droits de l'Homme, Ivan Šimonović, entame une visite en Côte d'Ivoire, afin d'évaluer la situation générale des droits de l'Homme et de discuter de cette situation avec les autorités.

5 décembre

La délégation du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire participe de à la réunion du Groupe Consultatif sur la Côte d'Ivoire à Paris.

6 décembre

Début d'une tournée de la direction du FPI en Europe, " afin de une meilleure lisibilité à sa lutte aujourd'hui en Côte d'Ivoire".

13 décembre

Une délégation du FPI reçue par le président le président sénégalais Macky Sall à Dakar, en vue de contribuer "aux efforts de réconciliation" en Côte d'Ivoire.

14 décembre

L'ONUCI salue les initiatives prises par les acteurs politiques ivoiriens en vue d'une relance du dialogue politique national.

20 décembre

Liberté provisoire accordée à huit proches de Laurent Gbagbo dont son ex-premier ministre durant la crise postélectorale, Gilbert Aké N'Gbo.

24 décembre

Début de manœuvres militaires conjointes par les forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et les forces armées libériennes (AFL) le long de la frontière commune, avec pour objectif principal : pacifier la zone frontalière et sécuriser toutes les populations de la région confrontées à toutes sorte d'attaques d'individus non identifiés.

27 Décembre

La Commission électorale indépendante annonce l'ouverture des dépôts des candidatures pour les élections municipales et régionales.

31 décembre

Dans la nuit du 31 décembre, suite aux feux d'artifices offerts pour le Nouvel An, une bousculade dramatique au Plateau occasionne la mort d'au moins 61 personnes et d'au moins cinquante blessés.

31 décembre

Publication du 31ème rapport périodique du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)

2013

16 janvier

Le président Alassane Ouattara annonce depuis Berlin en Allemagne où il se trouve en visite officielle, que les élections municipales et régionale couplées ont été reportées.

17 janvier

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Bert Koenders, participe, à New York, à la réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur l'examen de la situation en Côte d'Ivoire, et la mise en œuvre, quelque six mois après son adoption, de la Résolution 2062.

17 janvier

Un Communiqué conjoint du ministère d'Etat, ministère de l'Intérieur et de la sécurité et du ministère de la Justice, des Droits de l'homme et des Libertés publiques annonce « l'arrestation de Charles Blé Goudé au Ghana, à l'occasion d'une opération policière conjointe de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Monsieur Charles Blé Goudé a été appréhendé le jeudi 17 janvier 2013. Il est actuellement détenu en Côte d'Ivoire, par les services de la police ivoirienne, dans le cadre de la poursuite des procédures judiciaires déjà ouvertes contre lui en Côte d'Ivoire.»